



COMPTE RENDU
de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023
du Club de Plongée Subaquatique d'Epinal

Vendredi 31 Mars 2023 à 20 heures

Léo Lagrange - Epinal

L'assemblée générale ordinaire 2023 du Club de Plongée Subaquatique d'Epinal (CPSE) s'est tenue le vendredi 31 mars 2023 à 20h00 au centre Léo Lagrange à Epinal.

Il a été établi une feuille de présence à l'entrée de la séance.

La séance est ouverte à 20h15 par le Président.

Déclaration du quorum de l'Assemblée Générale Ordinaire – AGO

Inscrits :	171	Corum requis : 86
Présents :	50	
Pouvoirs :	35	
Total :	85	

Le quorum de 50 % des inscrits au CPSE fixé par les statuts n'étant pas atteint,
Comme le prévoit ceux-ci l'assemblée générale ordinaire - AGO - se transforme en assemblée générale extraordinaire - AGE

Ordre du Jour :

- 1 – Rapport moral du président du CPSE pour 2022
- 2 – Rapport d'activités pour l'année 2022
- 3 – Rapport financier 2022 et présentation du budget prévisionnel 2023
- 4 – Appréciation du vérificateur aux comptes sur le compte de résultat et le bilan 2022

Ouverture de l'assemblée générale par Yves, président du CPSE, qui remercie chaleureusement le maire d'Epinal, Monsieur Patrick Nardin, de nous honorer de sa présence et de l'intérêt qu'il porte à notre club. Il remercie également Madame Valérie Georgeon, présidente du COPEP 88 de la FFESSM ainsi que tous les adhérents présents.

1 - Rapport moral du Président

Lecture par Yves, président du CPSE, de son rapport moral, il y expose d'abord les faits marquants de l'année écoulée puis sa vision pour l'année à venir.

L'année 2022 a été marquée par :

- Le renouvellement presque complet du comité directeur et l'élection d'un nouveau bureau en février 2022 ;
- Des efforts pour informer les adhérents (mise en ligne et diffusion individuelle des CR des réunions du CD), création d'une newsletter l'Echo du Bassin ;
- Le choix de ne pas augmenter les tarifs malgré le contexte défavorable pour maintenir les effectifs et rester attractif ;
- Des efforts sur la communication avec la participation à plusieurs foires aux associations, au Vital Sport de Décathlon et l'édition d'un flyer (efforts payants puisque le club a atteint cette saison les 171 adhérents, un record pour le CPSE) ;
- L'impact positif sur nos finances de ce nombre record d'adhésions ce qui a permis de renouveler du matériel et d'investir dans de nouveaux équipements ;
- Le soutien de la ville d'Epinal, de la communauté d'agglomération d'Epinal, du Département des Vosges et de la Région Grand Est ;
- La poursuite et le développement du partenariat engagé avec le lycée Pierre Mendès-France.

Les orientations pour l'année à venir sont les suivantes :

- Poursuivre les efforts de communication pour maintenir les effectifs du club à un niveau élevé ;
- Maintenir la grille tarifaire de 2022 en cherchant à la rendre plus attractive pour certains publics (jeunes notamment) ;
- Reconduire le partenariat avec le lycée Mendès-France ;
- Renouveler les demandes de subventions auprès de la Ville, du Département et trouver de nouveaux financements (fond de développement de la vie associative, agence nationale du sport) ;
- Continuer à former des encadrants dans toutes les disciplines ;
- Améliorer les conditions de pratique de nos activités avec la mise en place de plateformes à la gravière de Chavelot et si besoin des lignes d'eau supplémentaires à la piscine.

Pour conclure, le président salue le rôle du comité directeur dans la gouvernance du club, remercie les moniteurs, tous bénévoles, pour leur disponibilité et leur implication et adresse sa reconnaissance à la Ville d'Epinal et à la CAE pour leur soutien.

Il souligne qu'en 2022, le CPSE fait partie des 10 clubs du Grand Est agréés par la FFESSM qui dépassent les 150 adhérents.

2 - Rapport d'activités

• Virginie, secrétaire du CPSE, fait une présentation des effectifs et de leur répartition

171 adhérents, 111 hommes, 60 femmes, soit à peu près deux tiers/un tiers

Une augmentation de 38 % des effectifs par rapport l'an dernier (124) qui concerne toutes les tranches d'âge mais plus particulièrement les jeunes (effet bénéfique et cumulé de l'activité apnée enfants et abaissement du niveau 1 de plongée à 12 ans), plus d'élèves du lycée Pierre Mendès France et plusieurs d'inscriptions de familles (parents avec enfants).

Enfin un noyau fidèle d'adhérents qui renouvellent leur adhésion depuis des années. Et 7 membres de plus de 70 ans qui continuent à venir s'entraîner, s'entretenir et s'investir au sein du club.

Au sein des commissions la répartition est la suivante :
111 Plongeurs – 30 Apnéistes – 20 Nageurs – 10 Photographes

C'est l'activité principale déclarée lors de l'inscription qui est retenue pour la classification, mais bien sûr les adhérents peuvent participer à plusieurs activités.

- **Fabien prend la parole pour commenter le bilan de la Commission Technique (plongée)**

Formation de 45 plongeurs, tous niveaux confondus pour l'année 2022, une forte augmentation par rapport aux années précédentes ;
Formation de 3 Initiateurs et 1 Niveau 5
22 encadrants actifs au sein de la commission

Un nombre de 574 plongées cumulées réalisées en 2022 pour 45 sorties :
Dont 293 plongées à la gravière du Fort et 70 à la gravière de Chavelot
Complétées par 109 plongées en fosses, Saint-Dié, Toul, Dijon et en Belgique et 75 plongées en mer.

- **Dominique Jacobberger, professeur d'EPS au lycée Mendès-France, intervient en tant que référent dans le partenariat avec le CPSE.**

Dans le cadre du nouveau programme de diversification de l'offre sportive à proposer aux élèves du lycée, il s'est rapproché du club et il a initié ce partenariat à la rentrée 2020. Une belle réussite puisque 9 élèves étaient inscrits la première année en 2020, puis 23 élèves la saison dernière et cette année c'est un groupe de 27 élèves qui découvre la plongée avec pour objectif de passer le niveau 1 fin juin.

- **Fabienne nous expose le bilan de la Commission Apnée**

30 Apnéistes, 18 hommes et 12 femmes sont inscrits dans cette activité
Tranches d'âges de 7 à plus de 70 ans
Les séances d'entraînement ont lieu les mardis, les mercredis soirs et le samedi après-midi en piscine
Il y a eu 9 séances réalisées en extérieur à Chavelot sur juillet et août 2022
Une initiation apnée est proposée aux enfants un samedi sur deux

22 passages de brevets en 2022 et la formation de 2 Initiateurs
Organisation d'une compétition Régionale et Départementale en mars 2023

L'apnée souhaiterait avoir un peu plus d'espace à la piscine car les lignes sont encombrées.

- **Daniel met en avant le bilan de la Commission Nage avec Palmes**

Elle est composée de 20 Nageurs, 12 femmes et 8 hommes
Une séance de nage encadrée est proposée chaque mercredi soir en piscine
Et sur l'année 2022, il y a eu 14 séances de nage organisées à Chavelot, sur juillet et août

Formation de 4 Initiateurs sur début 2023
Participation d'un groupe de nageurs à la Traversée de Lyon à la nage, descente du Rhône sur 8 km le dimanche 29 janvier 2023.

La NAP souhaiterait avoir un peu plus d'espace à la piscine car les lignes sont encombrées.

- **Alain présente les activités de la Commission Photo**

Celle-ci est composée de 10 membres et va fêter sa première année d'existence, Le club a fait l'achat d'un appareil photo avec caisson étanche l'an dernier et l'achat d'un flash est prévu pour cette année – demande de subvention en cours.

Des formations en cours et déjà certains brevets obtenus Plongeur Photographe 2, Plongeur Photographe 1 + Module Flash et Plongeur Photographe 1

Quelques séances réalisées en piscine , mais pas facile car le bassin ne s'y prête pas.

Organisation de séances de visionnage, de travail, de conseil et d'utilisation de logiciels photo.

Participation à un stage fédéral en milieu naturel et 7 sorties à la gravière du fort en 2022.

Des projets pour 2023, réalisation d'un calendrier, d'une exposition photo et la poursuite des formations.

Diffusion de quelques clichés pris par les membres de la commission

3 Rapport financier et présentation du budget prévisionnel pour 2023

- **Présentation par Sylvie du bilan financier – joint à la convocation à l'assemblée**

Michel Pittet intervient en tant que vérificateur aux comptes pour confirmer qu'il a effectué l'audit des comptes annuels, que tous les documents dont il avait besoin lui ont été transmis et que les comptes sont réguliers et sincères.

Suite à cette présentation un vote de confiance à main levée est organisé :

Pour : 79 voix

Abstention : 6 voix

Alain Mathieu, détenteur de deux pouvoirs, Béatrice Mathieu et Jean-Marie Jeannin, soit 3 voix Stéphane Doise, détenteur de deux pouvoirs, Dominique Steudle et Gilles Legendre, soit 3 voix.

Le quitus financier est donc donné à la trésorière, les membres réunis en assemblée générale approuvent la gestion financière du club.

Question de Régis qui interroge le président sur le fait que les frais de bouche sont peu élevés (180 € pour l'année 2022) et que ça pourrait être le signe d'un manque de convivialité.

Réponse du Président :

- ⇒ Dans un souci de bonne gestion, le nouveau comité directeur a souhaité limiter les frais de bouche, ce qui ne l'a pas empêché d'organiser deux pots de rentrée en septembre pour toucher le plus de monde possible et deux soirées beignets en février. Le CPSE a pris à sa charge les boissons, la nourriture étant amenée par les membres du CD et les adhérents qui le souhaitent.
- ⇒ Pour 2023 les frais de bouche devraient augmenter en raison déjà du pot prévu après l'assemblée générale pris en charge entièrement par le club.

- **Présentation par Yves du budget prévisionnel pour 2023 – joint à la convocation à l'assemblée**

Il s'établit à 23 755 €.

Les recettes reposent sur les cotisations de 125 adhérents, les cotisations supplémentaires demandées pour les formations en plongée et les subventions (ville d'epinal, département des Vosges, FDVA et agence nationale du sport).

Les dépenses couvriront les frais de fonctionnement habituels du CPSE et les quatre actions suivantes :

- Développement des adhésions jeunes
- Aide à la formation des bénévoles
- Sécurité et protection de l'environnement
- Développement de nouvelles activités.

Question d'Arnaud qui se demande pourquoi le club n'utilise par la réserve financière pour financer les projets du club.

Le président précise que le budget prévisionnel doit être équilibré et qu'il l'est si le club reçoit toutes les subventions qu'il a demandées et qu'en conséquence il n'y a pas d'utilité à puiser dans la réserve.

- **Mme Georgeon présidente du CODEP 88** précise au président que le département des Vosges devrait accorder la subvention demandée car elle l'a validée.
- **Prise de parole de Monsieur le Maire pour clore l'assemblée générale.**

Il rappelle que la ville d'Epinal recense 200 associations sportives et culturelles et qu'elle est donc dotée d'un tissu associatif très dense et très attractif.

La ville qui compte 32 000 habitants dénombre environ 13 000 licenciés, ce qui reflète bien le dynamisme associatif. Elle met à disposition de toutes ces associations de nombreux équipements et les soutient financièrement.

Il souligne également l'engagement des bénévoles sans qui rien ne serait possible au sein de ces associations.

Depuis le début de son mandat les Foires aux Associations sportives et culturelles ont été fusionnées et mises en place sur le Cour d'Epinal, ce qui permet de rassembler sur un même lieu et dans un même temps toutes les associations. C'est l'occasion d'avoir une belle vitrine énergique de la ville et des possibilités offertes aux habitants.

En ce qui concerne notre Club, pour lui tous les feux sont au vert, tant en ce qui concerne le nombre d'adhérents, que la bonne santé financière. Il félicite au passage Sylvie pour sa présentation très claire et compréhensible des comptes. Un rapport financier exemplaire et pédagogique.

Monsieur le Maire souligne également le partenariat remarquable avec le lycée Mendès-France qu'il trouve audacieux et très intéressant pour les élèves.

Pour lui, ce sport passion est à faire découvrir à un plus grand nombre de personnes et pour cela il propose de consacrer en septembre 2023 deux pages de présentation de notre club dans la revue « Vivre à Epinal » distribuée à tous les foyers spinaliens. .

L'Assemblée est clôturée à 21h30,

Les participants sont remerciés pour leur présence et sont invités à venir partager un moment de convivialité autour d'un verre et de quelques petits fours.

Le Président
Yves Lallemand

Le Vice-Président
Denis Mygardon

La Trésorière
Sylvie Del Missier

La Secrétaire
Virginie Vauthier

